

que le gouvernement de Sa Majesté obtiendra justice pour ses sujets qui ont été privés de leurs propriétés et de leur liberté sans juste cause pendant la durée de la dispute.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître qu'il nous sera soumis de bonne heure une mesure à l'effet de reviser les droits de douane dans le but de faire face aux changements que le temps a apportés dans les affaires de toute espèce dans notre pays, et que, bien que les ministres de Votre Excellence ne se proposent pas de changer les principes sur lesquels reposent les lois actuelles sur la matière, ils présenteront cependant à notre considération des amendements destinés à simplifier le fonctionnement du tarif et à diminuer, autant que faire se pourra, sans nuire à ces principes et aux besoins du Trésor, les impôts maintenant en vigueur.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que nous aurons à étudier une mesure au sujet de la banqueroute et de la faillite plus en rapport que ce qui existe maintenant sur le sujet, avec les besoins du commerce croissant et les relations de négoce plus considérables entre les différentes provinces du Canada.

Votre Excellence ayant bien voulu nous annoncer que des mesures nous seront aussi soumises à l'effet de rendre plus efficaces les lignes de communication sur les océans Atlantique et Pacifique ; aussi pour améliorer la loi relative aux terres de la Puissance et à la direction des affaires des Sauvages ; aussi, un projet de loi concernant les compagnies à fonds social ; de plus un autre relativement aux pêcheries, et enfin quelques mesures moins importantes dont l'expérience a démontré la nécessité relativement à différentes matières placées sous notre contrôle.

Nous assurons respectueusement à Votre Excellence que toutes ces mesures seront l'objet de la plus attentive considération de notre part.

Nous partageons respectueusement l'opinion de Votre Excellence que parmi les mesures publiques qui vont requérir notre attention, plusieurs seront d'un grand poids et d'une haute importance, et nous nous associons sincèrement à l'espoir et au désir exprimés par Votre Excellence que le soin et le zèle que nous apporterons dans les délibérations de la session, soient aidées par les abondantes bénédictions du Tout-Puissant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, La Chambre s'est ajournée.

---